



EVASION FISCALE CHEZ ONTEX GROUP (FABRIQUANT DE LANGES) = **5.200 PUÉRICULTRICES SUR LE CARREAU**

Bénéfice réalisé par ONTEX GROUP en Belgique en 2015: **569.992.000 euros**.

Impôt sur les sociétés payé: **188.000 euros (0,03 %)**.

Si le bénéfice avait été taxé au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (33,99 %), ce sont 200,5 millions d'euros qu'aurait encaissés l'Etat! D'où une différence de **200,3 millions d'euros**.

La rémunération moyenne brute d'une puéricultrice avec 5 ans d'ancienneté est de **38.850 euros** par an.

L'économie d'impôts qui a profité aux actionnaires d'ONTEX GROUP a donc empêché le recrutement de l'équivalent de **5157 puéricultrices** à temps plein.

Certains contribuables "oublient" de déclarer leurs revenus. Il s'agit de 62.000 dossiers représentant 36 milliards de revenus non déclarés entre 2006 et 2013. Si les moyens financiers nécessaires étaient consacrés au renforcement de la Justice, ce sont plus de 10 milliards d'euros qui pourraient être récupérés par l'Etat.

Par ailleurs, 10 autres milliards pourraient être récoltés en contrôlant et sanctionnant les grandes entreprises qui ont recours au travail au noir,

aux placements dans les paradis fiscaux ou autres fraudes dans la construction, l'HORECA, le secteur du diamant...

En bref, en appliquant ces deux mesures, **le Trésor public pourrait récupérer environ 20 milliards d'euros** !

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE POURRAIT RAPPORTER 20 MILLIARDS D'EUROS



L'ÉVASION FISCALE CHEZ IKEA EMPÊCHE LA CONSTRUCTION DE 1200 HABITATIONS SOCIALES

Bénéfice réalisé par IKEA SERVICE CENTER en 2015 en Belgique : 504.466.000 euros.

Impôt sur les sociétés payé : 10.412.000 euros (2,1 %).

Si le bénéfice avait été taxé au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (33,99 %), ce sont 171.467.993 euros qu'aurait encaissés l'Etat ! D'où une différence de **161.055.993 euros**.

Le coût moyen de construction d'une habitation sociale avec deux ou trois chambres est de 130.000 euros.

L'économie d'impôts qui a profité aux actionnaires d'IKEA a donc empêché la construction de **1239 habitations sociales** !

LA TRANSPARENCE EST LA PREMIÈRE ÉTAPE INDISPENSABLE DANS LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Pour y arriver, le Réseau pour la Justice Fiscale (RJF) et Financieel Actie Netwerk (FAN) réclament :

- La levée complète du secret bancaire fiscal en Belgique : La Belgique : paradis fiscal ? Basta ! ;
- La création d'un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés-écrans partout dans le monde : ceux qui cachent leurs patrimoines sur des comptes détenus par des sociétés « boîte aux lettres » anonymes doivent être démasqués ;
- La mise en place d'un reporting public pays par pays des multinationales : le reporting consiste à fournir un certain nombre d'informations (chiffre d'affaires, profits, impôts payés, nombre d'employés...) sur les activités d'une multinationale dans les pays où elle est active. Ces informations doivent aider à dévoiler les mécanismes d'évasion fiscale et à taxer les entreprises là où elles déploient leurs activités.

Ne laissez pas échapper les grosses fortunes !




Plus d'informations sur les revendications du Réseau pour la Justice Fiscale sur le site : www.lesgrossesfortunes.be



Membres du RJF : Agir pour la Paix, ATTAC Wallonie-Bruxelles, C.A.D.T.M. Caritas Catholica, CETRI, C.G.S.L.B., C.N.C.D – 11.11.11, C.N.E., Collectif Roosevelt.BE, Collectif Solidarité contre l'Exclusion, Crédal, C.S.C., Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, Equipes Populaires, F.D.S.S., F.G.T.B., la F.G.T.B. wallonne, Fraternité séculière Charles de Foucauld, G.R.E.S.E.A., ITECO, JOC, Justice et Paix, Kairos Europe (W-B), La Lucarne, MOC, Oxfam Solidarité, P.A.C., Réseau Financement Alternatif, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, U.N.S.P.

Editeur responsable: D. Puissant, 48, rue du Beau Mur, 4030 Liège - Ne pas jeter sur la voie publique.



Tax Justice Day
ILS PROFITENT VOUS PAYEZ

Ne laissez pas échapper les grosses fortunes



ILS PROFITENT

Nous avons tous entendu parler des scandales financiers comme les Panama Papers qui ont révélé l'ampleur de la fraude et l'évasion fiscales à grande échelle. Grâce à des montages financiers opaques et des sociétés-écrans, les multinationales parviennent à dissimuler leurs bénéfices et leurs revenus, au point que certaines d'entre elles ne paient que... 0,01 % d'impôt, alors que le taux officiel est de 33,9 % en Belgique.

Les Etats, qui auraient pourtant tout intérêt à taxer davantage les grandes entreprises, préfèrent leur faire des cadeaux fiscaux et baisser leur taux d'imposition pour attirer les investisseurs, bien souvent sans aucune exigence en termes de création d'emplois.

Mais qui est perdant dans ce jeu cynique auquel se livrent les actionnaires et les spéculateurs, avec la complicité des banques et le laisser-faire des Etats ?

VOUS PAYEZ !

Car l'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises les plus riches se font au détriment de la grande majorité de la population. Pourquoi ? Parce que l'argent qui s'envole dans les paradis fiscaux ne peut pas être utilisé pour financer les services à la population, la sécurité sociale, la création d'emplois.

Nous ne voulons plus payer à leur place ! Nous exigeons donc plus de transparence, première étape indispensable dans la lutte contre l'évasion fiscale.



LES ACCORDS FISCAUX AVEC LES MULTINATIONALES EMPÊCHENT LE RECRUTEMENT DE 3.000 CONTRÔLEURS FISCAUX

Le gouvernement Michel est à la recherche du meilleur cabinet d'avocats pour épauler le ministre des finances Johan Van Overtveldt (N-VA) au sujet des 'excess profit rulings' que lui reproche l'Union européenne. En effet, l'Europe considère comme des aides d'Etat illégales ces accords fiscaux qui ont permis, entre 2005 et 2014, à certaines multinationales de diminuer leurs bénéfices imposables.

Le coût pour le budget de l'Etat est de 1,15 milliards d'euros ! Pourquoi donc le gouvernement ne joue-t-il pas le jeu ?

Un attaché A1 au Service Public Fédéral Finances – en début de carrière –

coûte 39.800 euros par an.

Donc, avec 1,15 milliards, il serait possible de recruter et de rémunérer pendant 10 ans 2880 attachés A1. Si ces fonctionnaires étaient affectés au contrôle fiscal, ils pourraient, une fois formés, rapporter à l'Etat dix fois leur « coût », c'est-à-dire **1.146.240.000 euros par an** (2880 X 398.000 euros)! Notez bien que la pénurie de personnel qu'entraîne le non-remplacement lors des départs à la retraite au Service Public Fédéral Finances aura pour conséquence, comme annoncé officiellement, qu'il n'y aurait plus de contrôle fiscal en 2020!



L'ÉVASION FISCALE CHEZ AB-INBEV EMPÊCHE LE RECRUTEMENT DE PLUS DE 6.000 INFIRMIÈRES

Bénéfice réalisé par AB INBEV en 2015 en Belgique : 924.637.000 euros. Impôt sur les sociétés payé : 127.000 euros (0,01 %).

Si le bénéfice avait été taxé au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (33,99 %), ce sont 314.284.116 euros qu'aurait encaissés l'Etat ! D'où une différence de **314.157.116 euros**.

La rémunération moyenne brute (cotisations patronales incluses) d'une infirmière avec 5 ans d'ancienneté est de **50.000 euros** par an.

L'économie d'impôts qui a profité aux actionnaires d'AB-INBEV) a donc empêché le recrutement de **6283 infirmières à temps plein** !



L'ÉVASION FISCALE CHEZ MC DONALD'S EMPÊCHE LE RECRUTEMENT DE 4000 ÉDUCATEURS

Grâce aux stratégies d'optimisation fiscale, MC DONALD'S a fait perdre plus d'un milliard d'euros de recettes fiscales aux gouvernements européens entre 2009 et 2013, soit **200.000.000 euros** par an.

MC DONALD'S: 36000 restaurants dans le monde et 69 millions de clients chaque jour.

La rémunération moyenne brute (cotisations patronales incluses) d'un éducateur avec 5 ans d'ancienneté

est de **50.000 euros** par an.

Avec 200.000.000 euros, on pourrait donc rémunérer chaque année **4.000 éducateurs à temps plein** !

Entre 2009 et 2013, la structure basée au Luxembourg, qui emploie 13 personnes, a enregistré un chiffre d'affaires cumulé de 3,7 milliards d'euros, sur lesquels seulement 16 millions d'euros d'impôt ont été payés.



LES PARADIS FISCAUX COÛTENT LA VIE À 6 MILLIONS D'ENFANTS

Les multinationales n'aiment pas les impôts. Les pays pauvres sont particulièrement victimes de cette situation et perdent ainsi des rentrées importantes. D'après les Nations Unies (CNUCED) cette perte se chiffre à 100 milliards de dollars par an et le Fonds monétaire international (FMI) estime à 200 milliards les pertes sur les recettes fiscales dues. Or, les pays pauvres ont absolument besoin de cet argent pour développer des services publics comme l'enseignement,

les soins de santé ou la sécurité sociale. Avec l'argent perdu, ces pays auraient pu envoyer à l'école 124 millions d'enfants et financer des interventions médicales qui pourraient sauver la vie à 6 millions d'enfants par an.

Les pays sont les victimes de la guerre fiscale qui fait rage à l'échelle mondiale. Une guerre où les grandes entreprises obtiennent de plus en plus d'avantages fiscaux, avec les conséquences dramatiques sur le bien-être des populations.



EVASION FISCALE CHEZ ELECTRABEL = 305 CRÈCHES EN MOINS POUR 5.000 BÉBÉS

Bénéfice réalisé par ENGIE ENERGY MANAGEMENT 2015 en Belgique : 4.274.661 euros.

Impôt sur les sociétés payé : 8.048.000 euros (1,9 %).

Si le bénéfice avait été taxé au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (33,99 %), ce sont 145.361.974 euros qu'aurait encaissés l'Etat ! D'où une différence de **137.313.974 euros**.

Le coût moyen d'une place dans une crèche à construire est de **30.000 euros**.

L'économie d'impôts qui a profité aux actionnaires d'ENGIE a donc empêché la construction de **4577 places dans des crèches** !